

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 10 JUN 2011

PRESENTS : LAPOIRIE Catherine, HOSCHAR Jacky, DEKHAR Nadia, LALLIER Solange, BESOZZI Daniel

ABSENT EXCUSE : HOZE Michel procuration à BESOZZI Daniel

ORDRE DU JOUR

1. Secteur jeunesse
2. Divers

POINT 1 : SECTEUR JEUNESSE

↳ Tarifification rentrée scolaire 2011-2012 :

Dans le cadre des activités du secteur jeunesse, le Comité Syndical décide, à l'unanimité:

- **De revoir** les tranches de quotient familial (QF = revenu fiscal de référence / nombre de parts) et de les établir comme suit pour la restauration scolaire, le périscolaire, les mercredis éducatifs et les accueils loisirs sans hébergement :
 - Tranche T1 : QF < 9 000
 - Tranche T2 : QF entre 9 001 et 12 000
 - Tranche T3 : QF entre 12 001 et 16 000
 - Tranche T4 : QF > 16 001
- **D'actualiser** le prix du repas conformément à la proposition de la société EUREST à 4,02€ HT soit 4,25€ TTC.
- **De fixer** les nouveaux tarifs de la manière suivante :

Tarifification périscolaire-cantine à compter de septembre 2011 :

QF	MATIN	REPAS+GARDE	SOIR
<9000	0,35 €	4,60 €	1,40 €
9001 à 12000	0,70 €	4,95 €	1,80 €
12001 à 16000	1,05 €	5,30 €	2,50 €
>16001	1,40 €	5,65 €	3,00 €

Tarifification centres aérés petites et grandes vacances à compter de septembre 2011 :

QF	Tarif par journée avec repas
< 9 000	11 €
9 001 à 12 000	14 €
12 001 à 16 000	17 €
> 16 001	20 €

Tarifification Mercredis Educatifs à compter de septembre 2011 :

QF	Journée avec repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
< 9 000	9 €	6 €	3 €
9 001 à 12 000	11 €	8 €	4 €
12 001 à 16 000	14 €	9 €	5 €
> 16 001	17 €	11 €	7 €

- **De maintenir** la dégressivité de 10% par enfant supplémentaire actée dans la délibération du 1^{er} juillet 2009, les dispositions restant inchangées.

POINT 2 : DIVERS

Point sur les MAPA